AR PREFECTURE
016-200054047-20200622-2020_06_22_05-DE
Reçu le 26/06/2020

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 26
Excusés-Absents : 01
Délégations : 01

Date de Convocation :
Lundi 15 juin 2020

Date d'affichage :
Lundi 15 juin 2020

Le vingt-deux juin deux mille vingt à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni exceptionnellement à la salle du Moulin en raison des mesures de distanciation liées au virus COVID 19, sur convocation en date du lundi 15 juin 2020, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme VILLEDARY Véronique, M.GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. PAULET Didier, Mme DUMASDELAGE Chantal, Mme DEVAINE Colette, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, Mme LAFONT Cindy, M. LEBRET Hubert, Mme FOURNIER Sylvia, M CHOPY Laurent, Mme FAYET Margot, M. TEXIER Christophe, Mme SIMON Sandrine, M.GAULTIER Tom, Mme MANCEAU Emmanuelle, M.GRAVELLE Alain, Mme SOULAT Séverine, M.DEVAINE Justin, M. FELIX Gaël, Mme LANDREVIE Susanne, M.MILLOTTE Amaury ;

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme BOURDIER Elise

Délégations : Mme BOURDIER Elise à Mme LAFONT Cindy

Secrétaire de séance : M. MILLOTTE Amaury

2020/06/22
N°5

5-Finances – Attribution d'une subvention exceptionnelle aux cafés, bars et restaurants pour une animation musicale dans le cadre de la fête de la musique

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'épidémie de coronavirus a eu un impact économique incontestable sur les cafés, bars et restaurants

Monsieur le Maire soucieux de relancer au mieux leur activité, sur proposition de la commission Animation événementielle, est favorable au lancement à l'occasion de la Fête de la Musique de l'opération « Bouge ton Zinc ».

Cette opération consiste à leur faire bénéficier d'une aide d'un montant maximum de 300 euros en contrepartie d'une animation musicale rémunérée au sein de leur établissement le 20 juin.
Cette subvention sera versée sur présentation d'une facture d'animation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 300 € imputée au compte 6745 aux cafés, bars et restaurants qui organiseront une animation lors de la fête de la musique prévue le 20 juin 2020.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 23 juin 2020

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)